



## DECISION DU MAIRE

N° 036-2025

Mairie de FILLINGES  
858 route du Chef-lieu  
74250 FILLINGES  
☎ 04.50.36.42.65

### **OBJET : Demande de subvention auprès du Département de la Haute-Savoie pour l'achat de matériel sportif**

Le Maire de la Commune de Fillinges,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération en date du 11 juin 2020 autorisant la délégation de pouvoir du Maire, des attributions prévues à l'article L2122-22 susvisé,

CONSIDERANT que la commune finalise les travaux de construction d'une halle sportive à destination des écoles, du centre de loisir, du périscolaire et du tissu associatif intercommunal,

CONSIDERANT que pour le bon fonctionnement de la halle sportive, il est nécessaire de réaliser des acquisitions diverses de matériel sportif,

CONSIDERANT que le budget prévisionnel de ces acquisitions s'élève à 38 963,38€ HT,

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** De solliciter une subvention pour l'acquisition de matériel sportif auprès du Département de Haute-Savoie pour un montant de 11 069,55€ soit 35% du montant des acquisitions.

**ARTICLE 2 :** D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette demande.

**ARTICLE 3 :** La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune et sera affichée en Mairie.

**ARTICLE 4 :** Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie.

Fillinges, le 15 juillet 2025.

Le Maire  
Bruno FOREL



Acte exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture de Haute-Savoie (74), le  
de la publication le

et